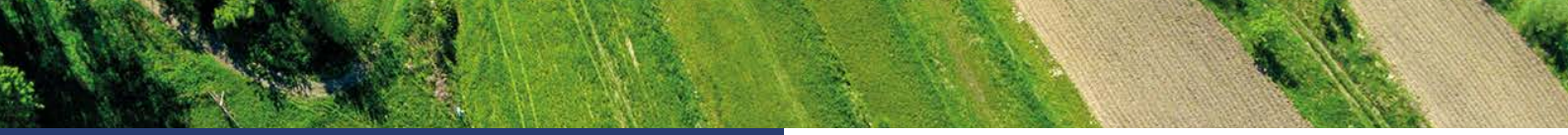

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

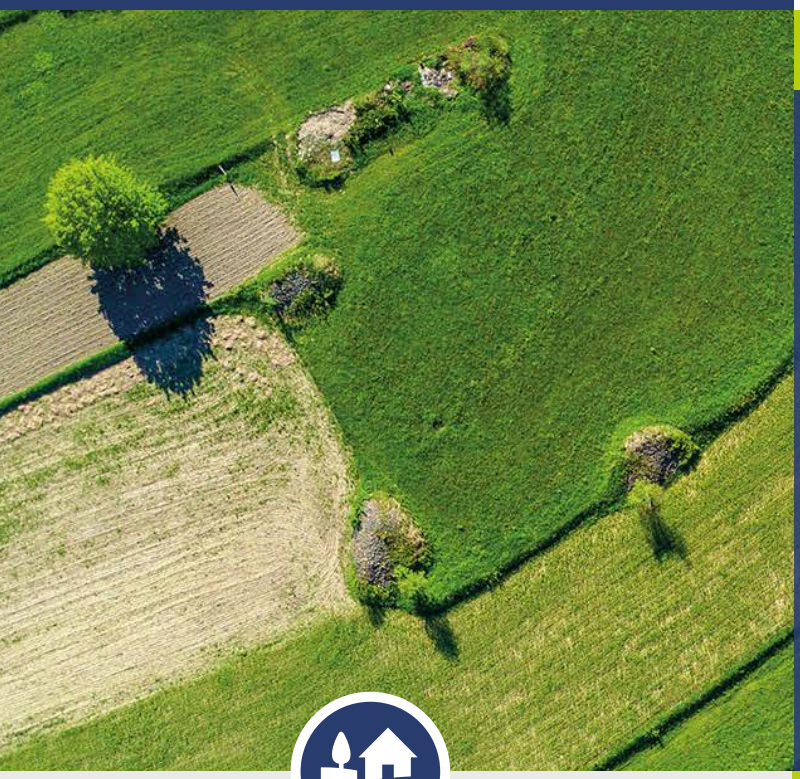

AMÉNAGER L'ESPACE

Réaliser une étude ERC : Eviter - Réduire - Compenser

La loi d'avenir agricole de 2014 a renforcé les dispositifs législatifs existants en faveur d'une gestion économe du foncier, en appliquant le principe « Eviter - Réduire - Compenser » aux projets d'aménagement susceptibles d'avoir des conséquences négatives importantes sur l'économie agricole d'un territoire.

VOUS SOUHAITEZ

- Une meilleure prise en compte de l'agriculture dans vos **projets d'aménagement**.
- **Dresser l'état des lieux** approfondi de l'agriculture du territoire donné.
- **Apprécier l'impact du projet** sur le l'activité et l'économie agricole.
- **Informer, concerter les exploitations** et les acteurs agricoles du territoire.
- Éviter, réduire et compenser les effets du projet.
- **Répondre** à la **demande réglementaire** dans le cas des études préalables agricoles.

NOUS VOUS PROPOSONS

- La description de l'état initial de l'économie agricole.
- L'étude des effets positifs et négatifs du projet sur l'économie agricole du territoire et évaluation financière globale des impacts.
- L'identification des mesures prises ou à prendre pour éviter et réduire les effets du projet.
- L'identification des mesures de compensation collective agricole en concertation avec les acteurs du territoire.

Réaliser une étude ERC : Eviter - Réduire - Compenser

NOTRE DÉMARCHE

- Une prestation respectant le cadre réglementaire, tout en s'adaptant à vos besoins et à l'échelle de votre territoire.
- De l'expertise dans l'évaluation des compensations économiques.
- Des réunions de concertation entre les acteurs du territoire.

NOS ATOUTS

- Ancrage territorial.
- Connaissance des filières amont et aval.
- Compétences pluridisciplinaires.
- Capacité à mobiliser les agriculteurs et les acteurs locaux.

NOS RÉFÉRENCES

- DREAL, Ploërmel Communauté, Lorient Agglomération, Communauté de Communes du Kreiz Breizh, Brest Métropole, Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas, Ville de Quimper, Société d'aménagement et de développement 35, CC du pays de Redon, St Malo Agglomération...

ALLER PLUS LOIN

Cette prestation peut être complétée par :

- Un accompagnement des projets ayant émergés dans le cadre de l'étude : alimentation, énergie/ climat, échanges parcellaires...
- Une étude d'impacts spécifiques pour des secteurs à enjeux forts

Création-Réalisation : Chambres d'agriculture de Bretagne - Crédit photos : Fotolia - Adobe Stock - Février 2021

Vos interlocuteurs

SERVICE TERRITOIRE
Laurence Fablet - Tél. 02 97 46 22 60
laurence.fablet@bretagne.chambagri.fr
www.chambres-agriculture-bretagne.fr

Pour découvrir l'essentiel de l'information agricole s'inscrire à la newsletter :
http://www.agriculture-collectivites.bzh/nous-connaitre/newsletter/

Prestation sur devis. Conditions générales de vente sur simple demande.

Chambre d'agriculture de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou - CS 74223
35042 Rennes cedex